

Présents : Isabelle DESCOURVIERES, Vincent CORTOT, Thierry TRONCIN, Lionel JEANNERET, Virginie SPARTA, Myriam SANGUY, Marylou DESPOIS, Périne CODA, Lucie CORBIN

Ordre du jour :

- validation de la nouvelle composition du CPER
- point sur la formation actuelle et proposition d'amélioration-modification pour la prochaine offre de formation (2017-2021)

Début de réunion à 15h

Propos introductifs :

- validation de la nouvelle composition du CPER :

Il est proposé d'ajouter le nom du suppléant représentant des M2 : Valentin BOLOT. Avec cette modification, la nouvelle constitution de la composition du CPER pour les métiers de l'éducation est validée à l'unanimité.

- point sur la formation actuelle et proposition d'amélioration-modification pour la prochaine offre de formation (2017-2021)

Demande d'harmonisation des maquettes de formation CPE et 2nd degré dans la présentation des unités d'enseignement => Lucie C. propose que ces modifications soient faites après que l'ensemble des groupes de perfectionnement se soit réuni et que les contenus des maquettes disciplinaires soient arrêtés. Ainsi, la nouvelle présentation de la maquette de formation pour les CPE sera communiquée par mail à chacun des membres du CPER pour relecture et acceptation dans sa nouvelle forme.

⇒ Tous les membres du CPER valident le principe d'une maquette de formation la plus proche des maquettes disciplinaires du 2nd degré en termes d'UE et de présentation ce qui simplifiera le suivi administratif de l'ensemble des dispositifs de formation.

Maquette du M1 :

UE1 : initiation à la recherche : il est souhaité d'étaler un peu plus les heures sur le semestre voire sur les deux premiers semestres.

Remarque des étudiantes : Dans la formation à la méthodologie, le module correspondant à la recherche documentaire présenté à la BU n'est pas très pertinent. Il rappelle des acquis de formation déjà travaillés au collège, au lycée... La partie méthodologique est considérée comme redondante en M2 => retirer ces heures de formation + celles du C2i2e sur lesquelles il y a un nombre d'heures important laissé pour des travaux personnels à rendre → donc pas besoin de toutes ces heures. Les 8h de recherche documentaire sont de trop => les heures de présentation de la plateforme de la BU, de la cotation des ouvrages... les étudiants maîtrisent déjà la plupart de ses concepts. De plus, cela est redondant avec les 2h de méthodologie qui sont faites en M2 pour tous les séminaires 2nd degré

Propositions concrètes :

- ⇒ Voir comment harmoniser l'ensemble des maquettes de formation 2nd degré.
- ⇒ Retirer 4h de méthodologie sur les 8 initialement proposées et laisser 1h de présentation de la BU + 3h de méthodologie scientifique de la recherche.

Ont été discutées **les tables rondes (TR)** et la possibilité de répartir par moitié les heures en S1 et S2 (Sur les 33h allouées => 3h de présentation des TR + 5 TR au S1 = 18h et 5 TR au S2 = 15h). Le nombre d'ouvrages soumis à l'étude et le nombre de tables rondes animées par étudiant seront adaptés en fonction du nombre d'étudiants inscrits en Master 1 MEEF CPE. Avec l'obligation faite aux étudiants d'animer au moins une TR en S1 et une autre au S2 pour satisfaire les besoins de l'évaluation.

UE2 : il est souhaité de basculer les heures de CM en TD afin de permettre aux intervenants d'adapter leur accompagnement aux besoins individuels des étudiants en responsabilisant les étudiants les plus autonomes pour être plus proches des étudiants qui en ont le plus besoin. En fonction du nombre d'étudiant, il va de soit que les heures ne seront pas dédoublées, seulement, dans le cas échéant, le nombre total d'heures intervenant ne devra pas être dépassé.

TICE : il a été proposé de travailler avec les professeurs documentalistes. Les étudiants trouvent que l'enseignement des TICE tel qu'il est dispensé actuellement est complètement décontextualisé du métier de CPE. Il leur est demandé de présenter des séquences d'enseignement (disciplinaires). Ce travail personnel sert de support d'évaluation pour la validation du C2i2e.

Il sera nécessaire de se conformer aux directives ministérielles qui recommandent de mettre l'accent sur la formation au et par le numérique (plan national du numérique). Les concours de recrutement intègrent la question de la place et du rôle du numérique dans l'enseignement au service des apprentissages disciplinaires, culturels et sociaux des élèves. Dans ce cadre, idée sous jacente du centre de culture et de connaissances, développement de l'esprit critique de chacun... Nous pourrions réfléchir à une mutualisation de la formation avec les professeurs documentalistes.

UE5 : Les étudiants estiment que trop d'intervenants différents interviennent avec des méthodologies différentes. Dans ce contexte, les étudiants disent ne pas trouver leurs repères. Les étudiants souhaiteraient moins de méthodologie telle quelle, bien qu'ils ne remettent pas en cause le nombre de notes de synthèse qu'ils leur est demandé. Les étudiants réitèrent leur besoin de soutien en français (compétences rédactionnelles et synthèse). Là aussi, les demandes vont vers un accompagnement plus personnalisé, vers des séances de « réécriture accompagnée » en petits groupes. L'hétérogénéité en master 1 a été évoquée.

Il leur a été rappeler que trop d'harmonisation pourrait conduire à un formatage des étudiant dans une méthodologie unique et uniforme, ce qui n'est pas souhaitable pour un concours. Il vaut mieux apprendre à s'adapter et travailler sa propre stratégie de travail.

Proposition concrète : Toutes les heures allouées à l'UE5 ne peuvent pas être programmées en S1, il est donc nécessaire d'en retirer quelques une du volume horaire initial.

Pour le S2, à ce moment de l'année, les coordonnateurs (CPE en demi service) et les étudiants n'ont encore suffisamment de recul sur l'organisation et sur les contenus pédagogiques de la maquette actuelle.

Remarques sur le stage :

Question des étudiants de M1 : Pourquoi les examens de la formation transversale ont lieu pendant la première semaine de stage de janvier ? => L'ESPE a accepté que les stages pour le Master CPE ne soient pas dans la même programmation que celle de tous les autres Master MEEF. Cependant nous ne pouvons pas prévoir des examens à part des autres disciplines spécifiquement pour les CPE. Il faut comprendre que l'organisation des examens est lourde et suit un calendrier défini par l'UB.

La réforme du collège qui se met en place durant toute cette année scolaire et des nouveaux textes officiels doivent être intégrés dans les modules de formation de l'ESPE. Il est nécessaire que les contenus et les apports scientifiques dispensés à l'ESPE soient pris en compte par tous les intervenants. Les stages ont mis à jour un manque d'actualité éducative dans la formation.

Les étudiants apprécient particulièrement d'avoir une demi-journée libérée par semaine, ce qui leur permet d'avancer leur production.

Maquette du M2 :

Remarques générales :

Il n'est pas possible de programmer toutes les heures du S3 dans un semestre dans lequel il n'y a que 2 jours de formation.

UE5 : Dans UE5, il est possible de récupérer les 12h de préparation et exploitation de stage qui ne sont pas exploitées jusqu'alors.

⇒ **Proposition concrète :** retirer les 12h de Prep. de l'UE5

Il est proposé de repousser l'UE1 langues du S3 au S4. Ce changement s'explique par des raisons d'organisation mais aussi pédagogiques laissant la place à des cours qui répondent plus aux demandes professionnelles au moment où les stagiaires alternants en ont le plus besoin.

⇒ **Proposition concrète :** déplacer l'UE1 langues du S3 au S4.

Vincent Cortot demande 3h supplémentaires en TICE pour aborder l'usage des outils numériques professionnels de suivi de la scolarité des élèves et de génération d'indicateurs d'analyse et de pilotage de la politique éducative d'un établissement => la formation spécifique de l'utilisation des applications numériques professionnelles (EDT - ProNote, UDT – Molière et Liberscol) doivent pouvoir être intégrées dans le module UE4 (maquette actuelle) « Conception et régulation de la vie scolaire » => Ces heures peuvent également être prises dans la partie disciplinaire.

Remarques des étudiants : La formation transversale en M2 présente beaucoup de redondances avec le M1 sur les QP 1 & 2, même si les contenus ne sont pas exactement les mêmes. Les thèmes abordés en M2 ont été largement développés en M1.

⇒ **Il faudra revoir la question en fonction de la nouvelle offre de formation qui modifiera peut-être naturellement les contenus de ces QP.**

Tous les étudiants de M2B sont très satisfaits de leurs stages et apprécient le suivi pédagogique de ceux-ci.

Les étudiants de M2A trouvent la formation disciplinaire « décontextualisée » de la pratique professionnelle qu'il découvre en stage. La charge de travail en établissement et liée à la formation initiale à l'ESPE est importante. La fatigue des étudiants et la surcharge de travail obèrent l'objectivité des étudiants.

Bien que le module transversal « suivi éducatif » soit présent dans la maquette de formation, les étudiants ne semblent pas identifier cette formation dans leur spectre de formation => Si l'inspecteur reconnaît que CPE est un métier vraiment prenant et difficile à délimiter dans le temps et dans l'espace, il est fréquent de constater que les stagiaires CPE (M2A et M2B) font beaucoup plus d'heures que le mi-temps qui leur est confié. Ce fait alourdit d'autant plus la charge de travail pour beaucoup de M2 qui sont en poste éloigné de Dijon.

⇒ Informer les chefs d'établissement de ne pas sur-solliciter les stagiaires. Les inspecteurs rassureront les stagiaires quant à leurs exigences pour la titularisation.

Information : Une rencontre avec le corps d'inspection pour informer les étudiants fonctionnaires stagiaires sur les modalités de titularisation est prévue le 3 février 2015.

Pour les étudiants M2B : Dans le cahier des charges, il n'est pas prévu de suivi pédagogique pendant la période de stage du S3. Il y est prévu un point de situation avant le départ en stage et un autre à la fin de cette première période mais pas de visite. C'est un manque qui est ressenti autant par les étudiants que par les enseignants formateurs.

⇒ **Proposition concrète** : ajouter un suivi intermédiaire et une visite de stage pour les M2B au S3.

En fin de séance il est fait remarquer que la situation des AFA à 50% que nous connaissons depuis 2 ans n'est pas viable. Les personnels sont en difficulté pour assumer et concilier leurs deux missions parallèlement, les établissements dans lesquels ils sont affectés rencontrent des difficultés avec leurs compléments de service et dans la gestion du service vie scolaire pour lequel il ne peut y avoir de continuité. La situation est donc insatisfaisante pour l'ESPE. La qualité de la formation est dépendante de la pleine disponibilité de ses AFA, cette année encore, malgré un grand investissement des deux personnels, la qualité s'en ressent. Nous constatons depuis deux ans que ce statut d'AFA 50% ne nous permet pas d'être rassurés sur la pérennité et la stabilité de la formation des Master MEEF CPE 1 et 2. Il n'est plus possible de poursuivre ainsi en devant sans cesse reconstruire les bases et de ne pas pouvoir réfléchir aux améliorations de la formation. Quelles que soient leurs motivations et leurs compétences, face à tant de difficultés pour concilier leur deux mi-temps, les CPE finissent par s'épuiser et ne parviennent plus à maintenir le niveau de qualité souhaité pour cette formation dans la durée. La situation actuelle est ingérable pour les deux AFA tant au plan professionnel que personnel. Dans ces conditions, en cas de démission des AFA, il sera très difficile de recruter (faute de candidat) ce qui remettra en cause l'existence même de la formation à l'ESPE de Dijon. Il est nécessaire de prendre en compte la spécificité du statut des CPE (35 heures hebdomadaire de service et responsabilité du service vie scolaire) et de le comparer à la somme de travail que nécessite la coordination des formations M1 et M2 CPE et les heures d'enseignement à assurer.

Fin de séance à 17h30